ASSOCIATION
DES AMIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE
DECROLY
49, avenue Daumesnil 94160 Saint-Mandé
Tél. : 01 43 65 99 17
e-mail : asso@ecoledecroly.com
www.ecoledecroly.com

Ecole - Collège DECROLY

« Mode d'emploi »

Petit guide à l'usage des parents

Bienvenue à tous à l'école Decroly, l'école pour la vie, par la vie :
Une école ouverte où l'on participe, où l'on peut débattre, un lieu de partage et d'échanges !

Année scolaire 2014 / 2015

L'école :

L'école Decroly, du jardin d'enfants au collège, forme un ensemble scolaire unique géré par le Conseil Général du Val de Marne. C'est la seule école publique française axée sur les principes pédagogiques du Docteur Ovide Decroly. Elle est désectorisée, et le département a mis en place un système de convention entre les communes dont sont issus les élèves et le Conseil Général pour la prise en charge des frais de scolarité des élèves.

Les familles doivent s'assurer que leur commune d'habitation a signé cette convention pour la scolarité en primaire (maternelle et élémentaire).Lors du passage en CP la validité de celle-ci doit être revérifiée auprès de leur mairie par les parents. Quand elles répondent à ces conditions, les familles sont assurées que leur enfant pourra poursuivre sa scolarité automatiquement au sein de l'établissement scolaire Decroly, même lors d'un changement de cycle.

Les spécificités pédagogiques, le mode de recrutement et l'histoire de l'école Decroly permettent aux parents, enfants et enseignants de former une communauté scolaire unie et solidaire, qui s'exprime notamment au sein d'une seule et unique association, *l'Association des amis de l'école publique Decroly*, réunissant parents, enseignants, anciens élèves et anciens parents.

La participation et l'engagement des parents et des enseignants au sein de l'association sont les piliers du bon fonctionnement de l'école Decroly, afin de continuer à faire vivre et à défendre notre différence au sein de l'Education Nationale. Le site de l'école régulièrement mis à jour par des parents volontaires, permet de mieux connaître l'histoire, le fonctionnement, les habitudes de vie et d'être informé des grands rendez-vous de l'école. Inscrivez-vous à la newsletter pour recevoir toute l'actualité de l'école.

www.ecoledecroly.com

Les horaires :

Les collégiens commencent leurs cours à 8h30 et sortent au plus tard à 17h en semaine et le samedi de 8h30 à 10h30.

Les élèves de primaire et de maternelle commencent à 9h et sortent à 16h en semaine. Il y a école le samedi matin de 9 h à 12 h (classe de 9 h à 11 h et activités pédagogiques complémentaires de 11 h à 12 h).

On attend une réponse du Conseil Général qui a été saisi de la problématique causée par l'application des rythmes scolaires dans notre école. Il a été demandé au CG de prendre en charge la rémunération des enseignants de primaire de 16 h à 16 h 30 pour des activités périscolaires.

La majorité des enfants déjeunent à la cantine, dont le prestataire est choisi par le Conseil Général, et sur la qualité duquel des parents et des élèves volontaires peuvent se mobiliser s'ils le souhaitent au sein d'une Commission Cantine.

Les enfants vont au Bois pour jouer après le repas, accompagnés par des enseignants du primaire ou du collège, permettant ainsi à chacun de se connaître différemment.

Les enfants de maternelle et du primaire terminent les cours à 16h .A partir de cet horaire, s'ils restent dans l'école, ils sont sous l'unique responsabilité de leurs parents qui doivent veiller au respect des règles de vie habituelles au sein et aux abords de l'école. Aucune garderie n'est assurée. Si les enseignants sont encore présents dans les locaux, ils ne sont plus en charge de la sécurité des enfants. A 16 h 30, les enfants de maternelle et élémentaire doivent quitter l'école. La gardienne sonne la cloche et ferme le portail. Seuls les enfants accompagnés d'un adulte et qui attendent un collégien terminant à 17 h peuvent rester dans la cour. La gardienne rouvre le portail à 16 h 55 pour la sortie des collégiens ayant des cours jusqu'à 17 h et elle referme l'école à 17 h 15.

L'adhésion et la participation des parents est importante à ce moment de la journée car des débordements ont pu être constatés ces dernières années.

L'accès à l'école est situé 49 av Daumesnil, l'école reste toujours ouverte en journée. En nocturne (pour les réunions de classe, les AG de l'association, les Conseils d'Administration), l'accès se fait par l'avenue Herbillon.

Qui fait quoi ?

L'établissement Decroly est géré administrativement et financièrement par un chef d'établissement délégué : Clarisse Stein, principale du collège Charcot

- La directrice de l'école primaire : Françoise Delahaye
- Le Coordinateur du collège : Julien Lafitte
- La CPE, conseillère principale d'éducation: Sophie Séchet
- Le chef Cuisinier : Olivier Godard

L'association

Inscrire son enfant à l'école Decroly est un choix qui implique des responsabilités : les parents sont invités à participer activement à la vie de l'école par le biais de l'association comme cela est expliqué dans la charte :

Cette participation s'exprime :

- en réglant sa cotisation à l'association : c'est sa principale source de revenus ; ces cotisations permettent de soutenir financièrement les activités pédagogiques spécifiques de l'école Decroly (classes vertes, ateliers etc.).
- en assistant à l'Assemblée Générale de l'Association qui se réunit chaque début d'année scolaire afin de participer à la réflexion commune et à la gestion du fonctionnement de l'école.
- En s'associant aux diverses activités : Conseil d'Administration, braderies, ateliers, journées de circulation …
- En participant aux réunions de classe et aux réunions à thèmes organisées par l'Association.

Quelques temps forts à ne pas manquer :

- L'Assemblée Générale de rentrée au cours de laquelle, les membres sont amenés à se prononcer sur le rapport moral et financier de l'année, sont élus les représentants des parents au CA et où l'on débat des différents sujets importants de l'année qui commence.
- Les braderies d'automne et de printemps : Elles rapportent des sous à l'association! On peut y trouver des vêtements, des jouets, des livres d'occasion, tout en se retrouvant autour d'un buffet préparé par toutes les bonnes volontés ! C'est un moment convivial où l'on échange et où on apprend à se connaître. L'intégralité des bénéfices est reversée à l'association.
- Les ateliers du samedi matin qui sont animés par les parents et les enseignants.
- Les Decroly café : ce temps de rencontre convivial autour d'un thème ou d'un événement à préparer a lieu le samedi matin autour d'un café. Chaque parent peut initier ce temps de rencontre avec l'aide d'un élu du CA. Le planning est affiché dans le panneau d'information et sur le site de l'école.
- Le Decroly Flash : c'est le journal de l'association un support d'expression pour tous (parents, enseignants, enfants, ados). Plus les contributions de chacun sont nombreuses, plus il sera riche et ses parutions nombreuses ! Alors à vos plumes !
- Les réunions à thème : au moins une fois par an, une rencontre entre parents et enseignants est proposée sur un thème qui préoccupe la communauté scolaire.
- Les journées de Circulation (journées portes ouvertes) : c'est le moment où l'on circule dans toute l'école et où chacun peut prendre toute la mesure de la spécificité pédagogique de notre école en découvrant les différentes étapes qui fondent LE PROJET dans chaque classe.

Le parent référent

Le parent référent représente les parents d'une classe dans laquelle il a un enfant. Il est préférable que celui-ci soit élu au CA de l'association dans la mesure du possible. Il doit ainsi :

- transmettre les informations aux parents sur la vie de l'école via les infos transmises par le CA ou l'équipe enseignante.
- faire le lien avec le CA de l'association (s'il n'est pas élu au conseil d'administration) et avec l'équipe enseignante ; il peut informer de points particuliers que le CA inscrit à l'ordre du jour de ses réunions qui ont lieu une fois par mois.
- Créer du lien entre tous les parents de sa classe, voire ponctuellement entre d'autres classes (organisation de goûters du vendredi, pique-niques …).

Mais le parent référent ne peut être l'éternel rapporteur des problèmes auprès des enseignants…de même qu'un parent référent n'est pas habilité à résoudre les problèmes entre deux familles ou entre une famille et le corps enseignant.

Les classes vertes

Elles font parties du projet spécifique de l'école Decroly, elles sont liées aux activités menées dans les classes. La plupart des classes partent chaque année et tous les enfants y participent.

Leur coût est variable, l'association propose des aides aux familles en difficulté (adhérentes de l'association) et des échelonnements de paiement sont possibles.

Les ateliers

Chaque année, des ateliers sont proposés aux enfants le samedi matin : ils sont animés par les parents et les enseignants : bienvenue aux amateurs !

Ateliers primaires (animés par un ou plusieurs parents ou avec un enseignant) de 9h à midi certains samedis et les ateliers collège (animés par un ou plusieurs parents) de 10h30 à 12h30 tous les samedis.

On peut les diviser en trimestres et se relayer pour les animer.

Si vous souhaitez animer un atelier, prévenez l'école le plus tôt possible afin de pouvoir soumettre aux enfants les diverses possibilités de choix .Une réunion d'information a lieu chaque début d'année.

Bienvenue à tous à l'école Decroly, l'école pour la vie, par la vie : une école ouverte où l'on participe, où l'on peut débattre, un lieu de partage et d'échanges ! Bien sûr il y a beaucoup à faire !! Mais c'est tellement passionnant !

Participer en tant que parent à la vie de l'école, c'est aussi une des spécificités de l'école à préserver et défendre.

Le Conseil d'Administration de l'association Decroly